

Le Problème

Mines antipersonnel

Le problème

«*On ne régleme pas la barbarie, on l'interdit*». La Campagne Suisse s'engage en faveur d'une interdiction totale et mondiale des mines antipersonnel et de toute autre arme ayant des effets similaires. Cette interdiction ne doit pas se limiter aux seuls Etats, mais doit également s'étendre aux groupes armés non-étatiques, qui sont aujourd'hui les principaux utilisateurs de ces armes inhumaines.

Quelques chiffres



Des milliers de mines antipersonnel sont encore semées chaque année et attendent leur victime. Plus de 70 Etats (voir carte) - souvent les plus pauvres de la planète - sont contaminés par les mines antipersonnel. Ces armes ne font pas la différence entre ami et ennemi, entre soldat et enfant. Elles tuent ou mutilent toutes leurs victimes, de la manière la plus perfide qui soit. Les mines ne connaissent pas le mot «paix».

Personne ne sait, combien de mines sont enfouies quelque part dans le monde. Environ 88 pays sont touchés de près ou de loin par le fléau des mines antipersonnel. La quantité globale de ces mines n'importe en fait que très peu aux populations touchées. Pour qu'un paysan n'utilise plus son champ, une seule mine suffit ou même la simple peur de leur présence. En 1996, 10'000 habitants du Mozambique ont quitté leur petite ville, car ils avaient peur des mines. Au bout de quatre mois de travail, l'équipe de démineurs n'y a trouvé en fait que quatre mines.

Les pays les plus touchés sont l'Afghanistan, l'Angola, la Bosnie, la Colombie, le Cambodge, l'Irak, le Laos, le Mozambique, le Népal, la Russie (surtout Tchétchénie), la Serbie (Kosovo) la Somalie, le Soudan, le Sri Lanka etc. (voir carte générale et cartes régionales, ainsi que les descriptifs régionaux) . Au cours des dernières années, des mines ont été utilisées entre autre en Angola, en Colombie, en Birmanie (Myanmar), au Liban, au Népal, aux Philippines, en Tchétchénie ainsi que dans les pays d'ex-Yougoslavie.

Selon les dernières estimations, 15'000 à 20'000 personnes sont victimes de mines ou d'un engins non explosés chaque année. La moitié d'entre elles meurt, l'autre moitié est mutilée. 85 pourcent des enfants accidentés meurent avant d'avoir pu être transportés dans un hôpital. Les mines antipersonnel constituent un obstacle majeur au développement : elles bloquent l'accès aux terres et aux infrastructures. De plus, elles pèsent sur le budget de santé des pays qui ne disposent déjà pas de ressources suffisantes dans le domaine médical.

La Convention d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel

La Convention d'Ottawa interdit l'utilisation, la production, le stockage et le transfert de mines antipersonnel. Elle est entrée en vigueur le 1er mars 1999, après avoir été ouverte à ratification en décembre 1997. Aujourd'hui, 154 Etats ont signé la Convention, et 153 l'ont ratifiée ou y ont adhéré. La Chine, les deux Corées, les Etats-Unis, l'Egypte, la Finlande, l'Inde, Israël, le Maroc, le Pakistan, la Russie et une trentaine d'autres Etats refusent encore d'apposer leur signature sur ce document capital.

La Convention appelle les pays en mesure de le faire à financer le déminage et l'aide aux victimes de mines antipersonnel. De plus, elle oblige les Etats signataires à détruire tous leurs stocks de mines antipersonnel.